

# FRONDEUR

POLITIQUE SATIRIQUE  
ET LITTÉRAIRE

LES SAMEDIS

10 C<sup>mes</sup> = LE N<sup>o</sup>

HOTEL BELGE

AU RENDEZ VOUS DES  
REACTIONNAIRES



LA BELGIQUE D'AUJOURD'HUI



ABONNEMENT

Un an . . . . . fr. 5 00

Franco par la poste

Bureaux

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef: H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT:

Six mois . . . . . fr. 2 75

RECLAMES:

La ligne . . . . . » 1 00

Fait-divers . . . . . » 3 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Nid de réactionnaires.

« Laissez venir à moi les petits prétendants. »

Telle est la devise que la Belgique pourrait adopter.

Notre pauvre pays menace, en effet, de devenir le nid de tous les réactionnaires européens. Le prince Victor Napoléon y est déjà. Le comte de Paris viendra bientôt, dit-on. Enfin, la visite de don Carlos est annoncée, ce qui ne manque pas d'effrayer les conducteurs des dernières diligences.

Tous ces princes en quête d'un trône — qu'ils sont prêts à accepter souillé de boue ou de sang — ont, d'ailleurs, parfaitement raison de choisir la Belgique pour y organiser leurs petites conspirations.

Ici, on n'expulse que les républicains, on ne met dehors que des individus comme Victor Hugo.

En revanche, prêtres et princes y sont reçus à merveille.

Ces futurs rois verront, en Belgique, à quel beau résultat on arrive en abrutissant un peuple. Ils sauront comment on encapucine une nation. Ils y apprendront aussi comment on met les lois et la constitution en poche quand on veut baillonner les démocrates. Enfin, ils comprendront combien il est simple de faire taire — en les fusillant — les ouvriers qui demandent du pain.

Bref, ils pourront compléter leur éducation, se débarrasser des scrupules qui les gêneraient et acquiescer les vices qui leur manquent pour régner.

La Belgique aura ainsi son originalité en matière d'enseignement.

L'Angleterre a son école de pick-pockets. La Belgique aura son école de rois.

## Un peu de logique.

La Gazette de Liège a publié dernièrement, au sujet de la demande de subsides adressée au Conseil communal par le directeur du Théâtre Royal, un article faisant valoir les raisons qui s'opposent à ce que cette demande soit accueillie favorablement.

La plupart de ces raisons sont bonnes et je ne me propose pas de les discuter. Je demande seulement à la Gazette de les étendre à toutes les entreprises analogues à celle dont elle s'occupe — et notamment au culte catholique.

En effet, tous les arguments que la Gazette fait valoir pour démontrer que l'on ne doit pas subsidier les théâtres, prouvent également que l'on ne doit pas subsidier les églises.

— Tout le monde ne va pas au Théâtre, dit la Gazette, donc on ne peut employer l'argent de tous, pour payer le plaisir d'un certain nombre; que ceux qui veulent un théâtre le paient!

Parfait. Seulement, tout le monde n'allant pas à la messe, il est aussi fort injuste de faire nourrir les curés, les vicaires, les chanoines et tout le tremblement, par ceux qui n'en usent pas.

La Gazette dit aussi que, par ce temps de misère, il n'est pas juste de voir jeter dans le luxe des théâtres, des sommes énormes qui trouveraient aisément un meilleur emploi. Très bien. Mais l'argent jeté dans toutes les splendeurs dont s'entoure le culte catholique, ces centaines de milliers de francs, ces millions transformés en bannières, en chasubles, en ostensoirs, n'auraient-ils pas également pu être mieux employés?

Que la Gazette soit donc logique et qu'elle reconnaisse qu'il n'est pas plus juste de faire payer les orems par ceux qui n'en usent point que de faire payer les vocalises et les points d'orgue par les sourds — ou les pauvres diables qui n'auront jamais l'occasion d'entendre un opéra.

Nous, du moins, nous sommes logiques et, bien que fréquentant le Théâtre et n'allant pas à l'église, nous avons cependant la loyauté de reconnaître que le public n'a pas à nous payer de ses deniers le spectacle que nous préférons. La Gazette fera bien, nous semble-t-il, d'appliquer aux représentations cléricales les principes qu'elle veut faire

prévaloir en matière théâtrale et, puisqu'elle trouve mauvais qu'on subsidie l'impressario Verellen, qu'elle reconnaisse aussi qu'il n'est pas juste de nous faire subsidier l'impressario Troulouloux.

CLAPETTE.

## AVIS IMPORTANT

Nous croyons devoir faire remarquer à nos lecteurs que le prix de l'abonnement au FRONDEUR est réduit dans de notables proportions. Il n'est plus aujourd'hui que de

### CINQ FRANCS

pour un an et de

Deux francs soixante quinze centimes pour six mois.

## Le zèle se refroidit.

Nous recevons, de plusieurs gardes appartenant au 2<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> légion, des plaintes amères au sujet d'une mauvaise farce que leurs officiers ont jugé bon de leur jouer dimanche dernier.

Le bataillon était convoqué pour 8 heures sous prétexte d'exercices à feu qui devaient avoir lieu en face du tir communal.

Les gardes se sont rendus à la convocation; seulement, c'est en vain qu'ils attendirent leurs chefs. Ceux-ci, comptant probablement les uns sur les autres, étaient tranquillement restés chez eux et pas un seul officier — vous entendez, pas un seul! — ne montra le bout de son plumet. Major, capitaines, lieutenants et sous-lieutenants ne brillèrent que par leur absence et les braves soldats citoyens en furent réduits à aller faire l'exercice, en compagnie de gendarmes, au café du tir.

Les gardes du 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup> — qui sont curieux — nous demandent ce que nous pensons du sans-gêne de MM. les officiers, si empressés, naguère, lorsqu'il s'agissait d'exhiber leurs plumets.

Ce que nous pensons — oh! gardes! — c'est que les décorations étant à présent distribuées, les « grosses légumes » de la garde n'ont plus aucune raison pour faire du zèle.

Voilà ce que nous pensons, gardes du 2<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup>.

## Encore Ramollot!

— Dites-moi donc un peu, capitaine, m'ça s'tait qu'tous les jours je reçois des plaintes des hommes concernant la chose de cuisine et tout ça!

— Ah! mon colonel, c'est qu'il y a peut-être bien quelques petites négligences; cependant, je ne crois pas...

— N'croyez pas, n'croyez pas, c'pas tout ça, faut être sûr, s'crongnieugnien faut être sûr. C'est évident qu'on n'peut pas leur f... des potages à l'eau d'cologne ni des biftecks entourés d'feuilles de roses, mais n'faut pas non plus qu'les cuisiniers s'f... du monde! Enfin, puisque n'savez pas, j'verrai ça d'main.

Le lendemain, le colonel Ramollot se rend aux cuisines:

— Dites donc là, un peu, f'tez-moi une tasse de bouillon.

— Voilà, mon colonel.

— Hum! eh bien mais... très bon c'bouillon-là! c'que vous m'f... qu'les hommes se plaignent tout l'temps, s'crongnieugnien!

— Mais, mon colonel...

— Mon colonel, mon colonel, c't-à-dire que c'pas naturel, tendez, c'que j'vous parle? Quand j's'rai parti, m'f... d'leau plein le... le machin quoi! c'qui fait qu'les hommes s'plaignent encore, hein!

— Je vous assure, mon colonel...

— Pas b'soin, j' m'en f..., d'mande seulement qu' ces plaintes-là cessent, ou sans ça j'vous f... d'dans. Pour lors, arrangez-vous d'la chose, tendez-vous!

— Oui, mon colonel.

Le colonel examine la viande, les légumes, les gamelles, enfin tout ce qui a trait à la cuisine, ustensiles et comestibles; il se retirait satisfait, lorsqu'il avise un sac assez volumineux sur une planche:

— C'que c'est que c'paquet-là?

— Mon colonel, c'est... du sel.

— Du sel!... tant qu' ça du sel! c' que vous f... d'tant qu'ça d' sel?

— Mon colonel, c'est... c'est qué... c'

qué c'est un peu de trop qui... restait...

— C'ment ça? pour lors vous avez volé tout c'sel-là aux hommes! S'crongnieugnien! m'étonne plus si s'plaignent tout l'temps, allons! f...-moi tout ça dans la soupe!...

— Mais non...  
— J'vous dis d'm' f... tout ça dans la soupe, et tout d'suite encore; pas envie qu'les soldats s'plaignent tout l'temps!

CHARLES LEROY.

## La ligue anti-alcoolique.

Voilà que cela recommence. La ligue anti-alcoolique patriotique — laquelle cultive à la fois l'amour de la patrie et la haine de l'alcool — qui, depuis un certain temps, nous laissait tranquilles, paraît vouloir reprendre la série de ses amères plaisanteries. Naturellement, c'est encore la crise ouvrière et les troubles qui fournissent aux fumistes de la ligue anti-alcoolique l'occasion d'embêter leurs concitoyens.

Ces messieurs, il est à peine besoin de le dire, attribuent hardiment à l'alcool la responsabilité de la crise. Pour eux, c'est le petit verre qui a tout fait et, sans cet élément de désordre, les provinces belges auraient toujours joui et jouiraient encore d'un calme parfait.

C'est du moins ce qui résulte du compte-rendu publié mardi dernier par la Gazette de Liège.

M. Petithan, qui présidait l'assemblée des patriotes anti-pochards, a prononcé un discours tendant à démontrer que le génie seul est l'auteur des troubles de mars. Pour le brave docteur — qui a la spécialité des affirmations hasardeuses, ainsi qu'on a pu le voir lorsqu'il a imaginé un petit roman au sujet d'une alcoolisée d'Angleterre, ce qui lui a valu une forte semonce de la magistrature — les salaires dérisoires, l'alimentation insuffisante, l'excès de travail, tout cela ne compte pas. Tous les accidents, toutes les misères viennent de la petite goutte et il va jusqu'à dire que, selon lui, les employés de chemins de fer qui se tuent en faisant de la voltige sur les trains en marche sont peut-être des alcoolisés.

Peut-être! est charmant, mais pour avoir à ce sujet une opinion mieux établie, M. Petithan devrait circuler lui-même sur les marches-pieds des trains en marche, surtout quand le verglas tombe. Nous serions curieux vraiment de voir si après un an de cet exercice — avec seize heures de travail en moyenne par jour — M. Petithan trouverait encore qu'il faut être gris pour devenir la victime d'un pareil métier.

Mais le président des anti-pochards ne veut rien savoir. Tout le mal, selon lui, vient de l'alcool et il ne sort pas de là.

Les tirades prudhommesques et les exagérations comiques qu'il a commises, à propos des troubles, méritent d'être reproduites.

L'armée a sauvé le pays et le sauvera encore. Elle a rendu à la nation le plus éminent service et nous espérons bien qu'à l'avenir on ne lesinera plus sur son budget.

On sait mieux encore que sans forte armée, il n'y a ni patrie, ni propriété, ni ordre, ni progrès.

Le danger est imminent, les derniers événements l'ont démontré à l'évidence, nous allons périr par l'alcool. Ces sanglantes émeutes, ces troubles, ces pillages portent le cachet de la démence alcoolique.

Lisez le récit de ces féroces insanités, elle vous rappellent absolument la démence alcoolique de la fin de la commune de Paris en 1871, si bien décrite par les aliénistes français. (Quels aliénistes? Maxime du Camp?)

L'anarchie est le fruit de l'alcoolisme qui, en désagréant les facultés, supprime complètement la notion d'une loi quelconque et enlève toute règle à la volonté. J'ai vu ces malheureux alcoolisés dans les rues de Liège, je les ai entendus: la face pâle, les yeux égarés, les lèvres tremblantes, les membres affaiblis, la parole hésitante, proférant tantôt des mots dont ils ne possédaient pas le sens d'autres fois, des menaces terribles.

On voit que le docteur invente très bien, et les faces pâles et les yeux égarés des anarchistes constituent une vraie trouvaille — qui amusera fort ceux qui ont vu de près les terribles — et vaudevillesques — émeutes de Liège. Il est vrai que le docteur doit bien soutenir son système et prouver que le génie seul est coupable.

Cette opinion, au surplus, est bien faite pour plaire au gouvernement, à qui elle permet de se laver les mains de tout ce qui est arrivé — et il est certain que le rapport que la société anti-alcoolique va adresser au gouvernement sera reçu avec les honneurs dus, dans les sphères officielles, à

toutes les œuvres de M. Joseph Prudhomme. Qui sait même si, grâce au désarroi qui règne dans le monde parlementaire, les Chambres, sous la pression des événements, ne vont pas accorder cette fois à la ligue anti-alcoolique ce que celle-ci réclame vainement depuis tant d'années, à savoir une loi punissant l'ivresse.

Pourquoi hésiter, d'ailleurs, puisque, à ce qu'affirme les philosophes tempérants, cela résoudrait la question sociale et ferait cesser la crise!

Et cependant, j'ai déjà dit à cette même place et je répète que je trouve absolument ridicules et les sociétés de tempérance et les lois proposées contre l'ivrognerie, étant, en cette matière, de l'avis de ce journaliste américain qui préférerait voir les habitants des cinq parties du monde goinfrés comme des chanoines et pleins comme des andouilles, plutôt que de voir un homme mourir de faim ou de soif.

Mais voilà, les sociétés de tempérance ne sont pas de cet avis. Comme le disait dernièrement un de nos confrères, il est une foule de gens qui, étant affligés d'un mauvais estomac, ne peuvent admettre que d'autres trouvent du plaisir à fumer un cigare ou à boire un verre de cognac. Cigares et petits verres dérangent ces tempérants par nécessité, ergo, cigares et petits verres sont des poisons et personne n'en doit user. Ces pauvres malades aiment à faire prendre pour de la sagesse leurs infirmités et à nous priver, nous qui nous portons bien, des plaisirs qu'ils ne peuvent supporter.

Tous ces renards à la queue coupée poussent leur zèle de prosélytisme jusqu'à vouloir sacrifier la liberté à leur rage de tempérance et de toutes les mesures variées proposées par les anti-pochards contre les citoyens qui ne reculent pas devant quelques verres pleins, il n'en est pas une qui ne soit attentatoire à la liberté individuelle.

Car enfin, s'il me plat à moi de fréquenter les cabarets et de m'administrer ce qu'en langage académique on appelle « une forte cuite », de quel droit intervient-on dans cette affaire toute privée?

— Vous ruinez votre santé, diront les membres des sociétés de tempérance.

— Eh bien! cela ne regarde personne.

De quoi la loi veut-elle se mêler?

Pourquoi la législature — qui ne s'occupe pas de me payer des biftecks si mon salaire ne me permet pas de manger à ma faim — aurait-elle le droit de m'empêcher de boire à ma soif — et même plus?

Le prétexte sanitaire est ridicule, car, enfin, si l'on s'avisait de protéger légalement — contre eux-mêmes — la santé de tous les citoyens, on n'en finirait plus.

Si je sors l'hiver sans pardessus, si j'ai les pieds mouillés, je m'enrhume. Est-ce que le gouvernement va pour cela mettre un commissaire de police à mes trousses, pour me faire dresser procès-verbal au cas où je me refuserais à changer de chaussettes ou à porter flanelle?

Ce ne serait là, cependant, que la conséquence logique du système de protection à outrance proposé, en faveur de la santé des citoyens, par les membres des sociétés de tempérance.

Toute plaisanterie à part, d'ailleurs, il faut bien reconnaître que les sociétés de tempérance et les lois contre l'ivrognerie n'ont guère diminué nulle part le nombre des ivrognes. L'exemple de l'Angleterre, d'ailleurs, est là pour l'affirmer.

Seulement les lois édictant des pénalités contre les ivrognes ont toujours eu une utilité incertaine pour les économistes conservateurs — genre Pirmez ou Petithan — qui, niant la crise ouvrière, prétendent que les classes pauvres rouleraient sur l'or si elles dépensaient moins leurs richesses en folles orgies.

En effet, chaque année, ces philanthropes en chambre ne manquent pas de constater bruyamment qu'un grand nombre d'ouvriers ont été condamnés pour ivresse, alors que ni les ministres, ni les conseillers à la cour, ni les membres des familles régnautes en Europe n'ont subi aucune condamnation de l'espèce. Et, naturellement, il est facile de tirer, de constatations de ce genre, cette conclusion que si l'ouvrier, moins immoral, suivait l'exemple donné par les classes dirigeantes, il ne tarderait pas à devenir millionnaire.

Les malins se gardent toujours d'ajouter que si beaucoup d'ouvriers essayent de temps à autre d'oublier leur misère au



fond d'un verre d'alcool, tous les jours des gens « calés, » appartenant aux classes les plus supérieures, se saoulaient en compagnie de beautés peu farouches; seulement eux se font conduire en voiture et on ne les voit pas.

Et j'ajouterai que, dans beaucoup de pays, des ministres et des députés qui ont voté des lois contre l'ivresse ont déjà dû se trouver dans ce cas là!

CLAPETTE.

## Echos.

A la dernière séance de la Ligue patriotique anti-alcoolique, M. le docteur Petithan a annoncé avec une joie non dissimulée que M. le cardinal de Liège l'avait prié de l'inscrire sur la liste des membres de la société.

— Est-ce que, a demandé un membre, monseigneur n'a pas en même temps annoncé qu'il faisait cadeau de ses vieux bourgognes aux hospices? Ce serait logique, cependant!

M. Petithan a feint de ne rien entendre.

Il y a pas mal de bureaux de l'administration qui rappellent ces cinq Irlandais s'unissant pour porter une lettre à la poste: Le premier achète un timbre, le second le paie, le troisième le colle, le quatrième jette la lettre dans la boîte, et le cinquième regarde par le trou pour voir si elle est bien tombée.

En ménage. Monsieur fait assurer son mobilier; en apprenant cette nouvelle, Madame l'accuse de prodigalité.

— Du tout, ma chère! et si nous avions un incendie?...  
— Nous ne l'avons jamais!  
— Et pourquoi donc pas, je vous prie?  
— Et pourquoi donc pas, je vous prie?  
— Non... mais nous n'avons jamais eu de chance!...

Au Parc, mademoiselle Lili, grande personne de six ans, interroge Toto, un bébé de quatre ans:  
— Pourquoi faire est-ce les dents?  
— Pour manger...  
— Et les pieds?  
— Pour marcher...  
— Et le nez?  
— ... Sais pas...  
— Et les doigts? tu sais pas non plus?...  
Toto réfléchissant:  
Pour mettre dans le nez!...

## Chacun son tour.

On sait que le congrès ouvrier a décidé que, pour amener la bourgeoisie à accorder au peuple les droits que celui-ci réclame, le parti ouvrier boycotterait à l'avenir tous les bourgeois qui se déclareraient les ennemis de la classe ouvrière.

Cette décision a mis un grand nombre de journaux conservateurs en grand émoi. Le mot *boycotter* leur semble d'autant plus gros de menaces qu'ils le comprennent moins et, agissant comme cet individu qui, ignorant la signification du mot *architecte*, le prenait pour un sanglant outrage, ces journaux ne sont pas loin d'insinuer que pour boycotter les bourgeois, les ouvriers se livreraient sur ceux-ci à des excès comprenant tout au moins le vol avec escalade et effraction, le meurtre et l'incendie — sinon le viol.

Seule, l'Indépendance, perd moins complètement la boule et elle explique longuement à ses lecteurs que si l'on s'en tient au sens accordé en Irlande à ce mot, boycotter quelqu'un signifie faire le vide autour de lui, c'est-à-dire empêcher qu'il puisse se procurer ce qui lui est nécessaire, lui enlever ses clients, s'il en a, bref, en arriver sans lui faire directement le moindre mal — à lui rendre la vie impossible.

La feuille doctrinaire, bien entendu, blâme énergiquement ce moyen de coercition et elle va même jusqu'à insinuer que si les ouvriers l'employaient, on pourrait très bien fabriquer quelque bonne petite loi transformant le boycottage en délit ou même en crime!

Assurément, le boycottage est une mesure de guerre un peu cruelle, nous ne faisons aucune difficulté pour le reconnaître; seulement, s'il est des gens qui n'ont pas le droit de s'en plaindre, ce sont les doctrinaires — qui en ont usé et abusé pendant des années.

Qu'est-ce, en effet, sinon du boycottage bien caractérisé, que l'excommunication moyenne prononcée par les grands prêtres du doctrinarisme contre tous les audacieux qui ne s'inclinaient pas devant leur toute puissance.

Faire le vide autour de ses ennemis, les empêcher, tout en paraissant ne pas y toucher, de conserver leur position, leur rendre, en réalité, la vie impossible, n'est-ce pas là le système que le doctrinarisme a toujours employé?

A Liège surtout, fief inaliénable de la

dynastie Frère-Orban, le boycottage ne revit-il pas depuis quarante ans?

Est-ce que tout homme qui a osé, dans quelque question que ce soit, en politique ou en affaire, tenir tête à la puissante famille du grand chef n'a pas été immédiatement boycotté?

Nous ne parlons pas, bien entendu, des catholiques qui, protégés par un parti puissant, pouvaient soutenir la lutte. Mais les libéraux qui voulaient rester indépendants, ceux qui n'avaient ni l'âme assez basse, ni l'échine assez souple, n'ont-ils pas été impitoyablement mis hors la loi par le doctrinarisme tout puissant?

Est-ce que, depuis quarante ans, un avocat, quel que fut son talent, qui a cru pouvoir montrer quelque sympathie à la démocratie, n'a pas immédiatement senti le vide se faire autour de lui, les affaires se faire rares? Et n'a-t-il pas dû, pour maintenir simplement sa position, dépenser vingt fois plus de talent et d'énergie qu'il ne lui en eût fallu pour faire fortune avec l'appui des doctrinaires?

Des notaires de nos amis ne nous ont-ils pas avoué qu'ils n'osaient faire insérer des annonces dans un journal progressiste, de crainte d'être mis à l'index par la puissante coterie qui domine à Liège?

Dans toutes les classes de la société, le boycottage doctrinaire et orbanesque a sévi. Dès le moment où un homme gênait la tribu des Orban, on le boycottait. Fonctionnaire, il voyait son avancement retardé; industriel, il devait constater un ralentissement dans les commandes.

Pour avoir risqué dans les rangs une timide ruade, M. Hanssens a été bel et bien boycotté. Pendant longtemps ses collègues ont fait le vide autour de lui — jusque dans les wagons de chemin de fer, dont ils sortaient dès que le pauvre boycotté y entra.

M. Demblon a été boycotté aussi, mais plus rudement, lui; comme c'était un pauvre diable, on ne s'est pas gêné et l'on n'a pas mis de gants.

Nous trouverions cent exemples, si c'était nécessaire, mais c'est inutile. Si le mot boycottage est nouveau, la chose est fort vieille. Elle a toujours été pratiquée, à Liège surtout, par le doctrinarisme — et les doctrinaires eux-mêmes n'oseraient le nier.

Aujourd'hui, qu'il paraît devoir se retourner contre eux, les doctrinaires trouvent le procédé injuste et féroce. C'est un peu tard. Ils devaient commencer par ne pas l'appliquer eux-mêmes à leurs ennemis. « Chacun son tour », dirait M. Van Wambecke.

H. P.

Si le goudron, sous toutes ses formes, si les pâtes et sirops de toute espèce ne vous ont pas guéri de votre rhume, catarrhe, bronchite ou difficulté de la respiration, les **PILULES DU DR MAURICE**, de Paris, non-seulement vous soulageront, mais vous guériront en peu de temps. On les trouve à la pharmacie de la Croix-Rouge, de L. Burgers, Pont-d'Avroy, 16, qui les expédie partout franco contre 15 timbres de 10 centimes.

## Les barrières.

Puisque l'Administration communale est en train — en train petite vitesse — de rechercher les meilleurs moyens d'attirer les étrangers à Liège — et d'y retenir les liégeois — pendant l'été, nous croyons devoir lui signaler une institution moyen-âge qui pourrait faire fuir — et rapidement — les étrangers tentés de s'installer chez nous.

Nous voulons parler des barrières qui existent encore sur la route de Liège à Visé. Chacune de ces barrières, qui sont au nombre de trois, prélèvent sur les personnes qui s'avisent de faire de ce côté une promenade en voiture, l'impôt que voici:

Pour une voiture à 1 cheval et à 2 roues.	0 30
» » à 1 » et à 4 ».	0 40
» » à 2 chevaux et à 4 ».	0 60

Ce qui fait une dépense supplémentaire de un franc et vingt pour une promenade dans un sapin ordinaire à un cheval et de un franc quatre-vingt pour ceux qui s'offrent une voiture à deux chevaux.

Comme les promenades dans les environs de la ville, constituent évidemment une des grandes attractions de Liège, nous croyons que l'Administration communale ferait bien, si elle tient sérieusement à voir les étrangers s'installer à Liège pendant l'été, de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'abolition de ces barrières, qui constituent à la fois un impôt très lourd — et une vexation agaçante.

## Le rosier de Jacobus.

Jacobus était premier violon dans un petit théâtre de banlieue. Un jour que l'on jouait une grand-opéra intitulée: *La Peau du Chat*, il était tombé amoureux fou de l'ingénue qui interprétait le rôle de la souris blanche avec beaucoup de grâce et d'entrain. Mais Mlle Armandine avait des principes, et sa mère ne manquait jamais de venir la chercher à la fin du spectacle.

Le musicien dut faire dans les règles le siège du cœur de la sémillante et demanda au préalable la permission à la famille. Quand il fut agréé, le fut

faire précéder d'un bouquet son entrée chez la jeune Armandine, et s'en alla au Château-d'Eau chercher son emplette. Il ne trouva rien de mieux qu'un superbe rosier tout chargé de roses blanches, et enveloppé dans du papier à dentelle. Cette allusion délicate fut comprise par l'artiste et la mère murmura en grattant la tête de son perroquet:

— Décidément, ce garçon-là est fort bien. Il mérite d'avoir un trésor comme ma fille. En voilà une qui peut mettre sans rougir de la fleur d'oranger le jour de ses noces!

Le mariage fut bûclé en trois semaines. Le théâtre un complet assista à la cérémonie et le directeur mit à la disposition de Jacobus son orchestre, qui joua pendant le festin tous les airs de *La Peau du Chat*. Il n'y eut pour faire ombre au tableau que les petites camarades qui se chuchotèrent des médisances au dessert, et que le voisin de table de la mariée, le grand premier rôle de la féerie, qui lui pinçait le genou en remplissant son verre.

Mais le musicien était tout entier à son bonheur. D'ailleurs, superstitieux de sa nature, il avait regardé le rosier en allant le matin chercher sa future. Une demi-douzaine de roses venaient de s'épanouir, toutes plus blanches, plus virginales, plus immaculées les unes que les autres.

Le cœur de Jacobus s'était épanoui comme les fleurs.

En même temps qu'il était devenu le propriétaire de la charmante ingénue, notre premier violon était naturellement redevenu propriétaire du rosier. Il avait fait deux parts de son affection, l'une pour la plante, l'autre pour sa femme. Pendant plusieurs mois, ce garçon doux et tranquille savoura un bonheur complet et, chaque soir, caché derrière son pupitre, il applaudissait frénetiquement l'entrée en scène de M<sup>me</sup> Jacobus.

Barbarin, le grand premier rôle, était devenu un ami de la maison. Dans l'un de ses épanchements avec son camarade de théâtre, le musicien le conduisit auprès de son rosier et lui fit part du nouveau phénomène qui venait de se produire. Le rosier, qui jusqu'alors avait fleuri blanc, fleurissait maintenant rose.

— C'te bêtise! expliqua l'ami sur un ton convaincu, ne vois-tu pas que c'est là un bon signe? Tu as devant toi une existence tout en rose, mon gaillard! Le moyen qu'il en soit autrement quand on possède une perle comme ta femme?

— Tiens, ça pourrait bien être la raison! répondit naïvement Jacobus.

Notre premier violon redoubla de petits soins envers son rosier. Il ne quittait sa chère plante que pour sa femme qu'il embrassait à pleine bouche en lui disant:

— Hein, bobonne? il y en a qui en font voir à leur mari de toutes les couleurs! Toi, tu ne m'en feras voir, n'est-ce pas, que d'une seule, celle des roses de notre rosier?

Un matin que Jacobus venait de déchiffrer avec son violon une nouvelle partition d'opérette, il voulut, pour se récréer, aller visiter le rosier symbolique. Il pâlit affreusement et faillit tomber à la renverse, en apercevant des fleurs jaunes qui avaient remplacé les roses. Le premier mouvement de stupeur passé, le musicien crut à une facétie du soleil et retira le pot de la fenêtre.

Rien n'y fit. Jaunes étaient les roses en pleine lumière, jaunes elles restaient à l'ombre dans le jour le moins trompeur.

Le pauvre garçon se garda bien, pour le coup, de mettre en doute sa découverte. Deux fois, dans un mouvement de colère, il arracha ces fleurs de sinistre augure et deux fois elles repoussèrent sur les mêmes tiges, plus jaunes que jamais. Jacobus se mit à épier sa femme.

Il donnait quelques leçons de violon qui l'aidaient à vivre. Il prétextait l'une de ces leçons et rentra à l'improviste au logis. La belle Armandine fut surprise sur les genoux de Barbarin, qui lui passait les mains dans les cheveux. Le premier rôle fit bonne contenance et cria à son camarade, avec un gros rire bon enfant: — Nous répétons, mon cher.

Jacobus savait à quoi s'en tenir au sujet de cette répétition à huis-clos. Au grand ébahissement des deux coupables, qui avaient redouté un autre dénoûment, il ferma la porte sur eux et descendit l'escalier avec philosophie. Ce fut seulement dans la rue que sa rage fit explosion.

Être trahi par sa femme et par son meilleur ami, c'en était trop pour l'infortuné musicien. Ferme et résolu à ne plus revoir l'infidèle et à ne pas remettre les pieds au domicile conjugal, il s'en alla demeurer à l'autre extrémité de Paris et quitta son théâtre. Puis, pour infliger à la perfide Armandine la peine du talion, il fréquenta les bals de barrière et fit la connaissance d'une petite brunisseuse surnommée *Mort-àux-Choppes*, parce qu'elle en desséchait une douzaine entre deux quadrilles.

Jacobus avait cru tout d'abord que les attraites de *Mort-àux-Choppes* le consolerait de ses déboires de ménage. Il s'était fait illusion. Un revirement brusque s'opéra chez lui et, le regard continuellement rivé à son infortune, le pauvre garçon, qui avait été jusqu'alors la crème des maris trompés, devint un Othello farouche, rêvant jour et nuit de sang et de mort. Les roses jaunes lui martelèrent le cerveau et l'entretenaient dans des projets de vengeance.

Après avoir donné congé à *Mort-àux-Choppes*, l'ex-premier violon s'en fut guetter

Barbarin à la sortie de son théâtre. Pendant trois soirs consécutifs il attendit inutilement; le quatrième, il aperçut à la lueur d'un réverbère un énorme chapeau gris, qui s'avavançait de son côté. Jacobus crut reconnaître le couvre-chef habituel de son rival et le laissa passer, en se dissimulant dans une encoignure.

Alors, assujettissant un long couteau à virole dans ses doigts crispés, il se rua sur l'homme et lui plongea son arme jusqu'au manche, entre les deux épaules. Deux cris se confondirent en un seul: celui de la victime qui se débattait dans un dernier spasme, et celui de l'assassin qui s'était trompé de chapeau gris!

Jacobus avait pris un inoffensif employé du théâtre pour le grand premier rôle. Accablé par sa méprise, le misérable ne chercha pas à fuir et se laissa arrêter sans la moindre résistance.

Trois mois après, aux premières lueurs d'une belle matinée de printemps, le musicien sortit de la prison de la Roquette pour aller vingt pas plus loin sur la place.

— Ah! sans les roses jaunes! soupira-t-il une dernière fois, la tête sous le couperet.

Au Champ des navets, dans ce lugubre enclos bossu de tertres étiquetés, vous pouvez lire sur l'une des tiges de fer le nom de Jacobus. A l'encontre des autres fosses des guillotins, celle-là est fleurie.

Une main amie, celle de M<sup>me</sup> Jacobus ou de Barbarin peut-être, a planté sur les restes de l'infortuné, le rosier aux roses jaunes.

Il n'y pousse qu'une seule fleur aujourd'hui, une énorme rose rouge. De loin, elle ressemble à une tête coupée, se balançant parmi les hautes herbes de la tombe.

GALLERY DES GRANGES.

**Monsieur PAPY**, hôtelier, place du Théâtre, à Liège, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet son établissement sera transféré rue Haute-Sauvinière, 2, et prendra le nom d'**Hôtel des Deux Fontaines**. On y trouvera tout le confortable désirable. Restaurant à prix fixe et à la carte. Table d'hôte à 1 heure. Téléphone, sonnerie électrique. Chambres pour voyageurs et familles.

## La librairie Georges

(Vente et location de livres nouveaux)

actuellement située rue du Pont-d'Avroy, sera, à partir du 24 juin, transférée rue de la Cathédrale, 60.

## RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinave-d'He, 26.

Plateaux, herbes pour asperges, fraisiers nouveau modèle. Prix exceptionnels de bon marché.

## SPECIALITE :

**MALADIES DE LA PEAU**

et **Maladies syphilitiques**

**Docteur DU VIVIER**

Liège, 12, rue d'Arabis, 12, Liège

CONSULTATIONS DE MIDI à 2 Heures

## Crèmerie de la Sauvinière

BOULEVARD DE LA SAUVINIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

**Concert de Symphonie**

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

**Grands Salons**

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

**JEUX D'ENFANTS.**

**GRAND DÉBIT DE LAIT**

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1<sup>er</sup> choix.

**Maison Joseph Thirion, mécanicien**

Délegate de la Ville à l'Exposition de Paris

**3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.**

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

## MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraines, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'He.

## IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression morale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels, sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVEY, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'He, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.



OH! ST MEDARD!



ST MEDARD ET ST BARNABÉ!

DÉSPOIR DE LA POPULATION FÉMININE



21 Juin -  
COMMENCEMENT  
DE L'ÉTÉ!



À L'ÉPREUVE